

Fo l' savoir :

FICHE DE POSTE : ATTENTION !!!

FLASH
CCRF
FO
2012
12/03/12

Dans notre dernière CCRF Infos du 24 février, nous avons présenté la procédure d'évaluation/notation pour 2012, avec un certain nombre de commentaires.

Dans cette année transitoire de passage de l'ancien système en vigueur à la CCRF d'évaluation/notation à celui de l'entretien professionnel, une **fiche de poste** est jointe au nouveau formulaire, qui doit fixer les objectifs individuels en permettant à l'agent de développer ses aspirations et ses souhaits d'évolution mais avec comme finalité de l'entretien (dont la fiche de poste est un élément-clé) d'évaluer l'agent en situation de travail.

Ainsi, la fiche de poste présente le double inconvénient :

- de conduire à la définition d'autant de postes à profil que d'agents,
- d'autoriser toutes les manipulations et interprétations possibles, ce que l'ancien système de notation, même imparfait, permettait d'éviter.

Par ailleurs, les échos que nous avons ici ou là de la mise en place de l'entretien professionnel et en particulier de la personnalisation à l'extrême de la fiche de poste, font déjà état de débordements qui étaient prévisibles du fait de la désharmonisation voulue du système tant dans le traitement entre agents qu'entre directions.

Rappelons que dès l'origine ^{C.C.R.F.} Fo a dénoncé le principe même du nouveau dispositif dont on devinait les méfaits que l'on constate aujourd'hui.

Nous demandons donc aux agents d'être très vigilants dans la rédaction des fiches de postes et de nous faire part de tous les problèmes rencontrés.

